

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins de la
Région de Saint-Hyacinthe

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE



ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	49 368 000 \$
Virements réglementaires et autres	(24 768 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(3 000) \$
Ristournes aux membres	(5 313 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(625 000) \$
Récupération d'impôts	1 408 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	3 905 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	625 000 \$
Alimentation de la RRE	(5 895 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(18 702 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu² **625 000 \$**

Ristournes aux membres² 5 313 000 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	708 248 \$	0,62 \$	0,62 \$
Épargne et placement	804 905 \$	0,63 \$	0,63 \$
Fonds	328 794 \$	0,63 \$	0,63 \$
Prêts et marges de crédit	1 819 819 \$	0,64 \$	0,64 \$
Ristournes assurances ³	625 021 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	1 026 213 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.